

REQU
28 DEC 2017
Saint-Philippe
C. 2017-195

2017-195. MODIFICATION DE LA DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION EREQUA'SOL – ENSEMBLE POUR REGIE DE QUARTIERS SOLIDAIRE

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Présents : 28

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Bruno DRAPRON, Frédéric NEVEU, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Annie TENDRON, Gérard DESRENTE, Mélissa TROUVE, Christian SCHMITT, Fanny HERVE, Liliane ARNAUD, Christian BERTHELOT, Dominique DEREN, Jean ENGELKING, Philippe CREACHCADEC, Danièle COMBY, Jacques LOUBIERE, Marylise MOREAU, Aziz BACHOUR, Josette GROLEAU, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 7

Françoise BLEYNIE à Marie-Line CHEMINADE, Jean-Claude LANDREAU à Jean-Philippe MACHON, Caroline AUDOUIN à Frédéric NEVEU, Nicolas GAZEAU à Jean-Pierre ROUDIER, Claire CHATELAIS à Bruno DRAPRON, Laurence HENRY à Serge MAUPOUET, Brigitte FAVREAU à Josette GROLEAU

Absent : 0

Secrétaire de séance : Aziz BACHOUR

Date de la convocation : 07 décembre 2017

Date d'affichage : 28 DEC. 2017

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu la délibération n°8 du Conseil Municipal du 27 juin 2014 portant désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au sein de l'association de préfiguration de régie de quartiers de Saintes ;

Vu la délibération n°6 du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2016 relative à la modification de la délibération portant désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au sein de l'association préfiguration de la régie de quartiers de Saintes ;

Vu la déclaration de la Sous-Préfecture de Saintes en date du 9 juillet 2014 relative au changement de titre de l'association, qui s'intitule désormais Erequa'sol – ensemble pour régie de quartiers solidaire en date des statuts de l'association de préfiguration de la régie de quartiers de Saintes,

Considérant qu'en raison de la démission de Madame Nelly VEILLET, il convient de désigner un nouveau représentant de la Commune pour la remplacer et siéger au sein du Conseil d'Administration de l'association Erequa'Sol – ensemble pour régie de quartiers solidaire,

Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 30 novembre 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur le principe du vote à main levée
- Sur la désignation d'un nouveau représentant
- Sur l'élection de Danièle COMBY

Représente la Commune au sein du Conseil d'administration de l'association Erequa'Sol – ensemble pour régie de quartiers solidaire :

- Gérard DESRENTE
- Brigitte FAVREAU
- Danièle COMBY

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions.

Pour l'adoption : 35

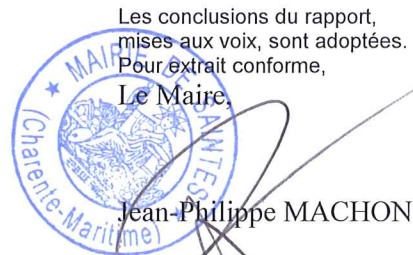
Contre l'adoption : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 0

RECUP
28 DEC. 2017
Sous-Préfecture
des SAINTES

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Philippe MACHON



En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.